

## Contrôle de l'honorabilité des dirigeants et encadrants bénévoles

### Modalités pratiques de saisie des données

\* \* \* \* \*

1. Le club se connecte sur sa fiche club dans FFGymLicence

## FFGYMLICENCE



2. Dans la rubrique 8 « Honorabilité » :



3. En cliquant sur « + », il ajoute :

- le président, le trésorier, le secrétaire et tous les membres du conseil d'administration/comité directeur/Bureau pour la fonction « dirigeant »
- les entraîneurs, intervenant à titre bénévole, peu importe la durée d'intervention, pour la fonction « encadrant »
- les juges, quel que soit leur niveau de jugement, pour la fonction « juge »

Fonction :

Lieu de naissance :

#### **Attention :**

- Si une personne est à la fois dirigeante et encadrante, ou juge et encadrante, la catégorie à cocher est ENCADRANT. Si une personne est à la fois dirigeante et juge, la catégorie à cocher est DIRIGEANT.
- Vous ne pourrez pas valider votre fiche club si les informations des licenciés soumis à l'obligation d'honorabilité (LSOH) ne sont pas présentes

4. Pour chacun d'eux, il renseigne :

- a. le nom de naissance
- b. le lieu de naissance

Les informations renseignées doivent être identiques à celles figurant sur la pièce d'identité de l'intéressé.

⇒ S'il est né en France, l'écran à renseigner est le suivant :

Si né en France :

Département de naissance :

Commune de naissance :

Code Postal:  Ville:  

Code Commune:

⇒ S'il est né à l'étranger, l'écran à renseigner est le suivant :

Si né à l'étranger :

Pays de naissance :

Nom pays :  

Code pays :

Ville de naissance :